

Formation CSE/CSSCT - Missions en santé-sécurité : formation initiale et membres de la CSSCT (5 jours)

Objectifs

Permettre aux représentants du personnel de contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques dans l'entreprise.

Public Visé

Membres du CSE : premier mandat
Membres de la Commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) : premier mandat ou renouvellement

Durée

35.00 Heures

5 Jours

Pré Requis

Maîtrise de la langue française.

Parcours pédagogique

Distinguer les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité

Organiser et animer collectivement la santé-sécurité au sein du CSE .

- Les sources de droit utiles au CSE
- Hypothèses de mise en place de la CSSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés : sites classés SEVESO, mise en place imposée par l'inspecteur du travail
- Les ressources documentaires du CSE

Définir le rôle de la Commission santé-sécurité et conditions de travail (CSSCT)

- La composition de la CSSCT ? (présidence, nombre d'élus) . .
- Définition des règles de fonctionnement de la CSSCT
- Contenu de l'accord de mise en place de la commission
- Déroulement des réunions en présence de la CSSCT
- Rôle de l'inspection du travail, de la CARSAT et des services de prévention et de santé au travail : fonctionnement, missions, enquêtes, visites
- Précisions sur l'articulation des rôles entre le CSE et la CSSCT
- Cas pratique : étude comparative des dispositions légales avec le contenu de l'accord de mise en place de la CSSCT et du règlement intérieur du CSE

Positionner le CSE vis à vis des autres acteurs

- Les acteurs de l'entreprise (employeur, salarié, responsable sécurité...)
- Les relations avec les acteurs externes : inspection du travail, CARSAT
- Les responsabilités de l'employeur
- Focus sur la faute inexcusable
- Le dialogue social en matière de conditions de travail
- Etude de cas : identifier le rôle du CSE face à un projet collectif de l'entreprise

Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

Réaliser des inspections et analyser les risques

- Quels risques prendre en compte ? santé physique et mentale des salariés
- Focus sur certains risques : TMS, risque routier, risque chimique...
- Quand et comment procéder à une inspection ?
- Grilles et check-lists d'identification des risques
- Le lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Remontée d'information auprès du CSE Jeu pédagogique « La chasse aux risques® » : identifier et évaluer les risques dans diverses situations

Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

- Quand et comment procéder à une enquête ?
 - Constituer une délégation et recueillir les faits
 - Principes de la méthode de l'arbre des causes
 - Cas particulier des enquêtes pour harcèlement ou tentative de suicide en lien avec le travail
 - Cas pratique : construire et exploiter des arbres des causes de différents secteurs d'activité
- Anticiper les risques particuliers afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise
- Adapter les principes généraux aux activités de l'entreprises . Situation de danger grave et imminent
 - Droit d'alerte et de retrait

EXPERTISE FORMATION BBM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73650058865

Version : FICSE-20260127

- Atteinte à la santé publique et à l'environnement
 - Trouver des solutions adaptées en fonctions des circonstances d'exposition
 - Cas pratique : à partir d'un exemple concret, proposer des solutions adaptées à la situation
- Gérer les situations particulières
- Travaux réalisés par des entreprises extérieures (PDP, PPSPS)
 - Cas des salariés intérimaires
 - Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO
 - Face aux risques : élaborer des stratégies d'intervention
 - Cas pratique : Comment le CSE doit se positionner pour faire face aux risques de l'entreprise ?
- Lister les étapes des démarches de prévention des RPS et de QVCT
- Identifier et délimiter le champ couvert par les RPS et la QVCT
- Définitions, concepts et enjeux
 - Cadre juridique et obligations pour les entreprises
 - Risques de collision avec des dispositifs existants
 - Evolution de la jurisprudence
 - Organisation et management : quel impact sur la santé au travail ?
 - Les facteurs de RPS
 - Les composantes de la QVCT
- Gérer au quotidien les problématiques RPS et QVCT
- La démarche de prévention : conditions de réussite et étapes indispensables
 - comités de pilotage/commissions d'enquêtes : rôle des membres
 - relations avec les acteurs internes : RH, managers
 - relations avec les acteurs externes : médecin du travail, CARSAT, inspection du travail, experts
 - créer, exploiter et suivre des indicateurs d'alerte
 - mettre en place des procédures internes
 - Outils à utiliser et précautions à prendre
 - exercer le droit d'alerte en cas de RPS
 - enquêtes : un véritable pouvoir d'investigation
 - incidents répétés pouvant révéler un risque grave
 - Place et posture pour les CSE/CSSCT
 - Rôle des membres de CSE/CSSCT conviés aux groupes de travail RPS et QVCT
 - Diagnostic : identifier à la fois ce que l'entreprise a mis en place et la manière dont le CSE a été impliqué
 - Cas pratique (vidéo et storytelling) : identifier les niveaux d'interventions du CSE/CSSCT au quotidien
- Identifier le rôle du CSE dans les démarches de prévention
- Plan de prévention entreprises extérieures : identifier le rôle du CSE
- Les étapes préalables à la réalisation d'un plan de prévention
 - Avis du CSE relatif au plan de prévention
 - Les différences entre le plan de prévention et le plan particulier de sécurité de protection de la santé
 - Etude de cas : exemple d'intervention d'une entreprise extérieure
- Suivre le programme annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT)
- Prise en compte de l'organisation du travail
 - Dispositions applicables aux lieux de travail
 - Equipements de travail et moyens de protection Information et formation à la sécurité
 - Pénibilité au travail : rôle du CSE/de la CSSCT en matière de prévention
 - Cas pratique : étude critique d'un programme annuel de prévention

Les + métier

La loi Santé au travail d'août 2021 modifie le droit à formation des représentants du personnel au CSE à partir du 31 mars 2022. Ainsi, tous les élus membres de la CSSCT ou ceux qui s'engagent dans leur premier mandat CSE bénéficient de la présente formation initiale réglementaire de 5 jours pour s'approprier ses missions en matière de santé-sécurité. En effet, la santé-sécurité est l'affaire de tous ! La formation « CSE/CSSCT - Missions en santé-sécurité : formation initiale et membres de la CSSCT (5 jours) » répond à cette durée réglementaire et a pour objectif de permettre aux

Objectifs pédagogiques

Distinguer les attributions et les moyens du CSE et de la CSSCT en matière de santé-sécurité
Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection
Anticiper les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise
Lister les étapes des démarches de prévention des RPS et de QVCT
Identifier le rôle du CSE dans les démarches de prévention

EXPERTISE FORMATION BBM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73650058865

Version : FICSE-20260127

Méthodes mobilisées

Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs spécialisés dans la formation des instances représentatives du personnel et en Santé, Sécurité et Conditions de travail.

Méthodes d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Se reporter sur notre site internet www.sudformationbbm.com à l'onglet "accessibilité".

Tarifs (net de taxes)

Intra (Par Jour) : **950.00 €**

Effectifs

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Guillaume BERGALET

Tél. : 0632495887

Mail : contact@sudformationbbm.com